

LE CONSEIL DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

GUIDE EXPLICATIF

COORDINATION AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES
DE PREMIER CYCLE
acadpc@faecum.qc.ca



F A É C U M

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES DU CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

LE CONSEIL DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

C'EST QUOI?

Le conseil des affaires académiques (CAA) est l'une des quatre sous-instances de la FAÉCUM. De façon générale, il s'occupe des dossiers concernant les affaires académiques, sauf celles qui concernent exclusivement les personnes étudiant aux cycles supérieurs à l'Université de Montréal.

Plus précisément, le CAA se consacre aux questions touchant les programmes d'études et la formation universitaire des personnes étudiantes de l'Université de Montréal : l'évaluation de l'enseignement, la place du français à l'Université, le plagiat, les stages de formation, etc.

QUI Y PARTICIPE?

Le conseil des affaires académiques est présidé par la coordination aux affaires académiques de premier cycle de la FAÉCUM qui est généralement accompagnée par la coordination aux affaires académiques de cycles supérieurs.

Il est composé des personnes déléguées (habituellement les personnes représentantes aux affaires académiques) des associations étudiantes membres de la Fédération. Chaque association étudiante y dispose d'un vote.

Il est très important que chaque association y soit représentée pour défendre les intérêts et les opinions de leurs membres. La diversité des points de vue est une condition essentielle à la tenue de discussions constructives et à des prises de position réfléchies et représentatives de l'ensemble de la population étudiante de l'Université de Montréal.

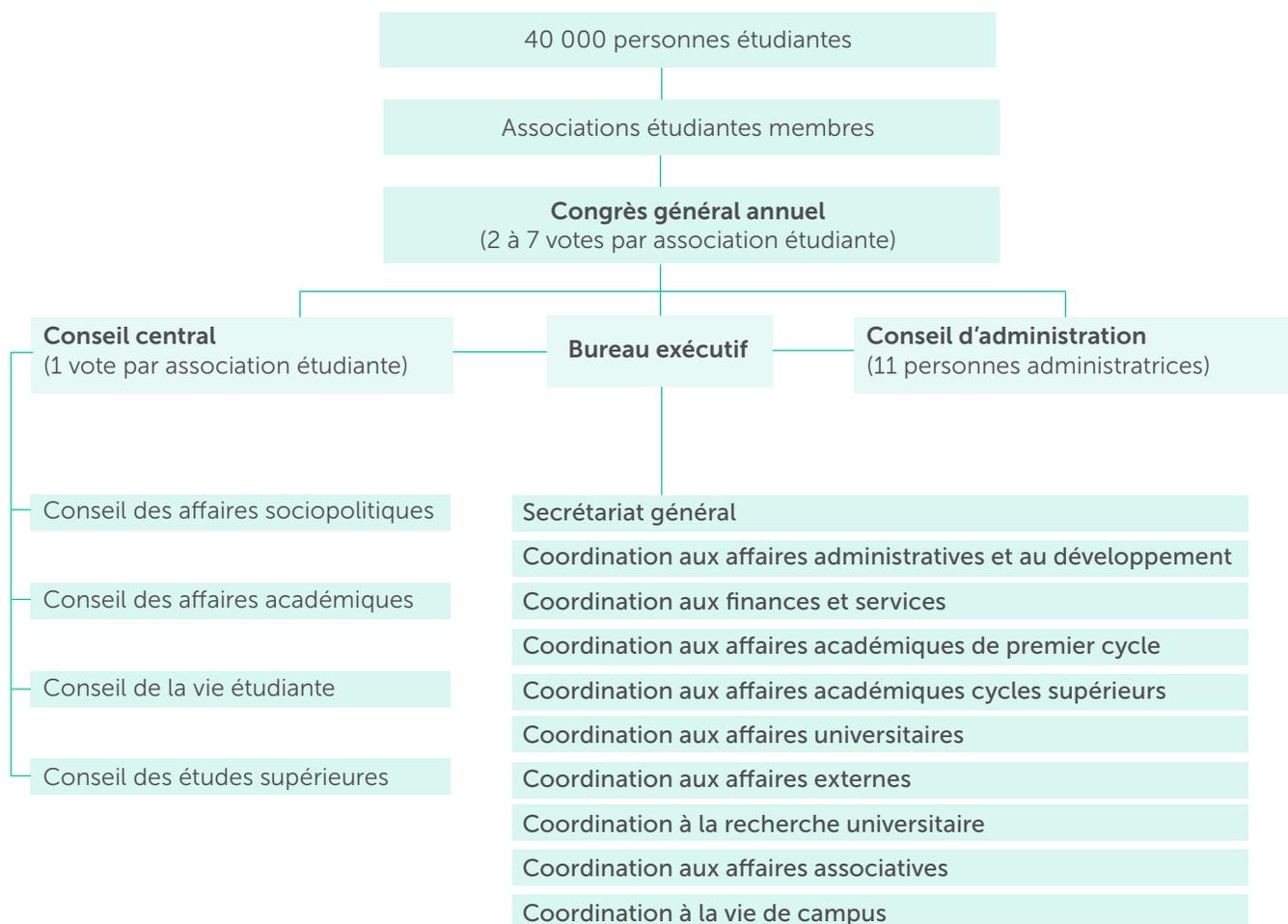
POURQUOI Y PARTICIPER?

Le conseil des affaires académiques est le lieu qui fera de vous une référence au sein de votre association étudiante. Cette sous-instance permettra de vous informer de l'évolution des dossiers pédagogiques de la FAÉCUM, de discuter des enjeux de l'heure, de rencontrer personnes conférencières de l'Université et d'assister à des formations interactives pour vous familiariser avec votre rôle.

De plus, cette instance vous permet, par l'entremise d'un tour de table, d'en apprendre davantage sur ce qui a été fait et ce qui sera fait par les autres associations étudiantes. Le conseil est également un espace pour discuter des enjeux communs et pour trouver des pistes de solution aux problèmes que vous pourriez rencontrer.

Une participation active et assidue en CAA permet d'orienter le travail de la FAÉCUM, et d'assurer que les propositions qui naissent de la rencontre représentent véritablement la volonté des membres.

L'ORGANIGRAMME DE LA FAÉCUM



VENEZ FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX!

POUR OBTENIR UN CALENDRIER PRÉLIMINAIRE OU DE L'INFORMATION À PROPOS DES DOSSIERS SUR LESQUELS LE CONSEIL DES AFFAIRES ACADÉMIQUES TRAVAILLERA, ÉCRIVEZ À ACADPC@FAECUM.QC.CA.



F A É C U M

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES** DU CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

BUREAU

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265
Montréal (QC) H3T 1N8
514 343-5947 | info@faecum.qc.ca

FAECUM.QC.CA |

